



Donation parent enfant

Par veedasaraylo

Bonjour et merci d'avance !

Venant de faire un héritage, je souhaite faire une donation de 50 000 euros à chacun de mes quatre enfants.
Je sais qu'il n'y aura pas de droits mais que devrai je payer au notaire ? quid de la TVA ?

Un grand merci !